**TROPHEE SENIORS DE SAINT AUBIN**

26 et 27 septembre 2017

Golf de Saint Aubin

Route du Golf – 91190 – SAINT AUBIN

Tél. : 01 69 41 25 19 –

**RÈGLEMENT PARTICULIER DE L’ÉPREUVE**

**TERRAIN**

L’épreuve se déroulera sur le parcours 18 trous Le Mesnil.

**FORME DE JEU**

Stroke-Play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

**DEROULEMENT DE L’EPREUVE**

‐ Lundi 25 Septembre 2017 : entraînement (sur réservation).

‐ Mardi 26 Septembre 2017 : premier tour sur 18 trous.

‐ Mercredi 27 Septembre 2017 : deuxième tour sur 18 trous.

**EPREUVE OUVERTE À**

- Aux licenciés de la Fédération Française de Golf et s’étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou aux licenciés d’une Fédération étrangère reconnue

- ayant 50 ans ou plus la veille de l’épreuve

- étant à jour de ses droits d’engagement à tous les Grand Prix / Trophée Seniors antérieurs

- remplissant tous les critères sportifs d’inscription

- répondant aux exigences des Règles du Statut d’Amateur

- étant titulaire d’un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l’épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

**SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES**

* Une série Seniors Messieurs.
* Une série Seniors Dames.

Une seule série et une seule marque de départ par sexe.

Un classement spécifique par catégorie d'âge peut être créé.

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS**

‐ La date limite des inscriptions est fixée au Samedi 16 Septembre 2017 à 19h00, soit 10 jours avant l’épreuve.

‐ La liste définitive des joueurs participants sera publiée le Mardi 19 Septembre soit 7 jours avant l’épreuve.

‐ En cas de scratchs après la date de clôture, une liste d’attente sera établie.

**INSCRIPTION**

Uniquement par courrier adresser à : Golf de Saint Aubin - Route du Golf – 91190 – SAINT AUBIN

, accompagnées du droit d’engagement par chèque à l’ordre de « Golf Saint Aubin ».

**Seuls les dossiers complets accompagnés du règlement seront pris en compte**

**DROITS D’ENGAGEMENT :**

|  |  |
| --- | --- |
| Joueurs extérieur Non Abonnée Blue Green | **80 Euros** |
| Abonnée Blue Green exclusif autre que Saint Aubin | **60 Euros** |
| Abonnée Blue Green Saint Aubin ou IDF (5/7) ou France | **30 Euros** |
| Abonnée Blue Green Saint Aubin ou IDF (5/7) ou France et Membres de l’AS | **20 Euros** |

**Champ des joueurs :**

Le nombre maximum de joueurs sera de 120 incluant 27 dames minimum et 12 Wild Cards maximum

**Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :**

Les joueurs seront retenus en privilégiant d’abord l’ordre du Mérite National Seniors, puis l’ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l’ordre d’arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus. Il faut toutefois réserver 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs

**HEURES DE DÉPARTS**

* Les départs du 1er tour se feront par ordre croissant d’index dames et messieurs séparément
* Les départs du 2ème tour se feront dans l’ordre inverse des résultats du 1er tour dames et messieurs séparément
* Les heures de départs seront disponibles sur le site internet du golf et de la Fédération Française de golf: le lundi 25 Septembre à partir 14h00.

L’intervalle des départs est de 10 minutes

**MARQUES DE DÉPARTS**

***Messieurs :*** Repère 3 Marques Jaunes – Par 70, SSS 67,7

***Dames :*** Repère 5 Marques Rouges – Par 70, SSS 70,5

**DÉPARTAGE DES EX ÆQUO**

En cas d’égalité pour la 1re place à l’issue des 2 tours, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1, 10, 11 et à nouveau si besoin.

NB : En cas d’impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif,

**REMISE DES PRIX**

La remise des prix aura lieu sur le terrasse du restaurant.

**PRIX : (Classement Brut exclusivement)**

‐ Série messieurs : les trois premiers seront primés.

‐ Série dames : les deux premières seront primées.

**FORFAIT**

‐ Le joueur pourra annuler sa participation jusqu’au Vendredi 22 Septembre 2017 à minuit. Dans cette hypothèse, les frais d’inscription lui seront remboursés.

‐ En cas d’annulation de participation au‐delà de ce délai, les frais d’inscription restent dus, sauf motif justifié par des circonstances exceptionnelles (accident, maladie avec ordonnance, décès d’un proche …) soumis à l’approbation du Comité de l’Epreuve.

‐ Tout joueur qui n’aurait pas réglé ses frais d’inscription sera refusé jusqu’au complet règlement des sommes dues.

‐ Le club sera tenu par les règlements fédéraux d’informer la Ligue de ces différents cas. Le joueur se verra refuser l’inscription à tout autre Trophée Seniors organisé au sein de la Ligue Ile de France.

**COMITÉ DE L’ÉPREUVE**

**Composition du Comité de l’Epreuve**

‐ Aude BREDEL (Directrice du Golf) – Bruno MICHEL (Président Association Sportive du Club) – les 2 arbitres

**Le Comité de l’épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, …).**